

## NYLIC & AXA : des soupçons de fraude

"Quatre législateurs californiens influents ont appelé cette semaine à une enquête sur un règlement d'un recours collectif de 17,5 millions de dollars au nom des victimes du génocide arménien qui, selon une enquête du Times, avait été entaché de fraude, de fonds détournés et d'un taux de rejet de 92 %.

Les représentants américains Jackie Speier (D-Hillsborough) et Anna Eshoo (D-Menlo Park), les seuls Américains arméniens au Congrès, avec le représentant Adam Schiff (D-Burbank) et le sénateur d'État Anthony Portantino (D-La Cañada Flintridge ), président de la commission des crédits du Sénat, ont déclaré qu'ils étaient *dégoûtés* par l'inconduite que le Times a détaillée dans un rapport la semaine dernière.

"Je suis profondément préoccupé et indigné par les problèmes soulevés", a déclaré Portantino dans un communiqué. "Le génocide arménien a été une atrocité historique horrible et les descendants des personnes assassinées ne devraient pas être victimes ou se voir refuser leurs colonies légitimes."

Trois avocats arméno-américains de Los Angeles, dont les éminents avocats Mark Geragos et Brian Kabateck, ont obtenu le règlement avec la compagnie d'assurance française AXA il y a une décennie et demie. Les fonds étaient censés indemniser les familles des victimes du génocide avec des polices d'assurance impayées et soutenir des associations caritatives arméniennes sélectionnées par une association française à but non lucratif.

Les images proviennent de documents soumis par les demandeurs dans le dossier de règlement AXA.

CALIFORNIE

Une trahison du « prix du sang » : comment la corruption a gâché les réparations pour les victimes du génocide arménien

L'enquête du Times a révélé que l'association française à but non lucratif n'a jamais été établie ; une partie de l'argent a été envoyée aux associations caritatives pour animaux de compagnie des avocats impliqués dans l'affaire, y compris leur alma mater ; et des centaines de milliers de dollars ont été dirigés vers de faux demandeurs. Moins de 8% des demandes soumises par des Arméniens à travers le monde ont été approuvées, malgré ce qui, dans de nombreux cas, était une preuve accablante que les demandeurs étaient les héritiers légitimes.

"Il est clair, d'après le taux d'approbation des réclamations lamentable et le fait de pointer du doigt que quelque chose est pourri au Danemark, ou à Glendale, ou en France selon le cas", a déclaré Speier, coprésident du Congressional Armenian Caucus, dans un communiqué.

Schiff, qui représente Glendale, qui abrite une importante communauté arménienne, et est président du puissant House Intelligence Committee, a déclaré qu'il était préoccupé par "l'épreuve" à laquelle sont confrontés les descendants du génocide.

"Je pense que nous tous qui avons lu ces histoires avons été horrifiés que certains des survivants et leurs familles aient pu être à nouveau victimes", a déclaré Schiff dans un communiqué. "Je soutiens pleinement une enquête pour garantir que tous ces survivants obtiennent l'indemnisation qu'ils méritent."

Eshoo a convenu qu'"une enquête complète" était "absolument justifiée", ajoutant : "Il est honteux que des fraudeurs profitent de la douleur de la communauté arménienne".

Le règlement au tribunal de district américain de Los Angeles a été supervisé par la juge Christina A. Snyder peu de temps après son dépôt en 1999. Le Times a décrit comment diverses parties - le ministère arménien de la justice, les demandeurs, un avocat principal dans l'affaire et un tribunal - nommé conseil de règlement français - a exprimé ses inquiétudes à Snyder concernant le traitement des réclamations et des fonds de règlement sur une période de plusieurs années.

source : L.A. Times

photo : les 3 avocats Vartkes Yeghiayan, Mark Geragos, Brian Kabateck en charge des dossiers "NYLIC" & "Axa"